



Département de la Vendée  
Arrondissement des Sables d'Olonne  
Canton de Mareuil sur Lay Dissais  
Commune de La Boissière des Landes

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 13 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le treize décembre, le Conseil Municipal de la commune de LA BOISSIERE DES LANDES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Michel CHADENEAU, Maire.

Date de Convocation : 7 décembre 2021

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

**Présents** : Michel CHADENEAU, Christian VALERY, Monique POIRAUD, Alain BUCHET, Béatrice NICOLAIZEAU, Caroline SICARD, Benoit ENFRIN, Bernard LEFORT, Delphine TRAINEAU Mathilde PIGNON, Estelle GUERY, Mathieu DUFOUR, Lauriane ROGIER, Baptiste GIRAUDAU, Tanguy BEIGNON.

**Secrétaire** : Conformément à l'article L2121-15 du CGCT Monique POIRAUD est nommée secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

Monsieur François MENNESSIEZ correspondant du Journal du Pays Yonnais assiste à la séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Monsieur le Maire demande si des observations sont formulées au sujet du compte-rendu du conseil municipal du 29 novembre 2021.

Monsieur le Maire informe le conseil que 2 points vont être ajoutés à l'ordre du jour : une délibération pour l'ouverture de crédits d'investissement et un renouvellement de CDD.

#### **OBJET : Demande de subvention au titre du Fonds Régional de soutien à l'équipement de vidéo protection**

M. Le Maire présente au Conseil le projet d'installation d'un système de vidéo protection, susceptible d'être subventionné au titre du Fonds Régional de soutien à l'équipement de vidéo protection


Le montant total hors taxes estimé des travaux est de 65 722,40 € HT.

M. Le Maire propose le plan de financement ci-après :

- Coût des travaux	65 722,40 €
- Subvention du Conseil Régional	32 861,20 €
- Autofinancement	32 861,20 €
<b>TOTAL</b>	<b>65 722,40 €</b>

Le Conseil Municipal décide de mener le projet d'installation d'un système de vidéo protection et adopte le plan de financement tel que présenté ci-dessus, et sollicite la subvention au titre du Fonds Régional de soutien à l'équipement de vidéo protection.

Un diagnostic avait été fait par les services de la gendarmerie en 2018. Monsieur le Maire présente l'étude proposée.

  
Signé électroniquement par : Michel  
Châteneau  
Date de signature : 30/12/2021  
Qualité : Maire de La Boissière des  
Landes

#### **OBJET : Choix de l'entreprise pour les travaux d'égagage débroussaillage**

Suite à une consultation, pour les prestations égagage débroussaillage des bords de routes communales, des entrées de bourg et des chemins empierrés, le Conseil Municipal retient la proposition de l'entreprise SARL PROUTEAU pour un montant de prestations de 8 170,00 HT.

#### **OBJET : Création d'un poste d'adjoint d'animation pour accroissement temporaire d'activité**

M. le Maire informe le Conseil que l'accompagnement d'un enfant en situation de handicap sur la pause méridienne nécessite la présence d'une personne pour la surveillance au restaurant scolaire.